

04 juin 2021 -15:58

Appartient à Conseil des ministres du 4 juin 2021

Quota médecins 2027 et candidats supplémentaires 2021

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé en première lecture deux projets d'arrêté royal relatifs au quota de médecins pour l'année 2027 et aux candidats supplémentaires pour l'année 2021.

Ces projets d'arrêté royal sont maintenant envoyés au Conseil d'Etat. Entre-temps, les concertations se poursuivent, sur la base notamment des leçons tirées de la crise sanitaire et de la nécessité d'apporter une solution à la pénurie de médecins généralistes.

Projets d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be